



République Française
Département Ille et Vilaine

Compte Rendu du Conseil Municipal Séance du 17/03/2016

L'an 2016 et le 17 Mars à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil - Mairie sous la présidence de TIREL Bernard Maire.

M. TIREL Bernard, Maire, Mmes : COUDRAIS Marie-Laure, DAVID Françoise, LACOSTE Tatiana, ROUXEL Isabelle, ROY Juliette, MM : BAUDU Jérôme, BURET Sylvain, CHAUVIN David, CLAVIER Pierric, FONTAINE Nicolas, LEBRETON Angéli, LEDUC Eric, PABOEUF Patrick..

Excusée : GERARD Séverine.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 15
- En exercice : 14

Date de la convocation : 11/03/2016

Date d'affichage :

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture de RENNES

le :

Secrétaire de séance : ROUXEL Isabelle.

OBJET DE LA DELIBERATION :

FINANCES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Après lecture des réalisations du budget de l'exercice 2015 en dépenses et en recettes, Compte tenu de la conformité des écritures avec le compte de gestion définitif du Trésorier.

Le Maire quitte la salle du conseil et ne prendra pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ADOpte**, à l'unanimité, le compte administratif pour l'année 2015 comme suit :

CA 2015 COMMUNE

REALISATION DE L'EXERCICE	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section de Fonctionnement</u>	497 729.25 €	760 021.35 €
<u>Section d'Investissement</u>	203 390.77 €	536 887.79 €
<u>Report de Fonctionnement 2013</u>		62 246.96 €
<u>Report d'Investissement 2013</u>		1 588.04 €
<u>Total</u>	701 120.02 €	1 360 744.14 €

RESTE A RÉALISER

<u>Section d'Investissement</u>	48 336.21 €	0.00 €
---------------------------------	--------------------	---------------

RESULTAT CUMULÉ

<u>Section de Fonctionnement</u>	497 729.25 €	822 268.31 €
----------------------------------	--------------	--------------

<u>Section d'Investissement</u>	251 726.98 €	538.475.83 €
<u>Total</u>	749 456.23 €	1 360 744.14 €

EXCÉDENT CUMULÉ

<u>Section de Fonctionnement</u>	339 599.94 €
(15 060.88 € le résultat d'exécution est impacté par des opérations de transfert portant répartition de l'actif, du passif, des subventions, des créances, des dettes et de la trésorerie de Pipriac Communauté vers la commune, voir compte de gestion 2015)	
<u>Section d'Investissement</u>	335 085.06 €

CA 2015 ASSAINISSEMENT

REALISATION DE L'EXERCICE	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
<u>Section d'Exploitation</u>	18 096.99 €	39 588.44 €
<u>Section d'Investissement</u>	10 090.15 €	12 335.15 €
<u>Report d'Exploitation 2013</u>		81 143.66 €
<u>Report d'Investissement 2013</u>		15 993.65 €
<u>Total</u>	28 187.14 €	149 060.90 €

RESULTAT CUMULÉ

<u>Section d'Exploitation</u>	18 096.99 €	120 732.10 €
<u>Section d'Investissement</u>	10 090.15 €	28 328.80 €
<u>Total</u>	28 187.14 €	149 060.90 €

EXCÉDENT CUMULÉ

<u>Section d'Exploitation</u>	102 635.11 €
<u>Section d'Investissement</u>	18 238.65 €

OBJET DE LA DELIBERATION :

FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations sont régulières,

1°statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 Décembre 2015,

2°statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion des budgets, principal et assainissement, dressés pour l'exercice 2015 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Et ont signé les membres présents.

OBJET DE LA DELIBERATION :

FINANCES - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015.

Le Conseil Municipal décide le résultat de fonctionnement comme suit :

COMMUNE

Résultat de fonctionnement

Résultat de l'exercice 277 352.98 €

Résultats antérieurs reportés	62 246.96 €
Résultat à affecter	339 599.94 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement	335 085.06 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	48 336.21 €

Besoin de financement **0.00 €**

Affectation 339 599.94 €

Affectation en réserves R1068 en investissement **200 000.00 €**

Report en fonctionnement R 002 **139 599.94 €**

ASSAINISSEMENT

Résultat d'exploitation

Résultat de l'exercice	21 491.45 €
Résultats antérieurs reportés	81 143.66 €
Résultat à affecter	102 635.11 €

Solde d'exécution de la section d'investissement

Solde d'exécution cumulé d'investissement	18 238.65 €
---	-------------

Besoin de financement **0.00 €**

Affectation 102 635.11 €

Report en fonctionnement R 002 **102 635.11 €**

et approuve les budgets primitifs, principal et assainissement, pour l'année 2016.

OBJET DE LA DELIBERATION :

FINANCES - TAUX D'IMPOSITION 2016

M. le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016. L'augmentation proposée est de 0% à 2%.

Après avoir délibéré, le Conseil prend part au vote soit : 1% 7 pour, 2% 1 pour, 0% 4 pour, 0.5% 1 pour et 0.3% 1 pour.

A la majorité, le montant des taxes augmentera de 1%, soit :

> Taxe d'Habitation	13.72%	soit 964 500 x 13.72% = 132 329€
> Taxe Foncière Bâtie	15.26%	soit 624 300 x 15.26% = 95 268€
> Taxe Foncière Non Bâtie	45.70%	soit 52 200 x 45.70% = 23 855€
		Produit fiscal attendu 251 452€

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 18-03-2016
Le Maire
Bernad TIREL